CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

Séance extraordinaire du 4 février 2026

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 4 février 2026 à 19h30, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :	Monsieur	Steve Lefebvre	Maire
	Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
	Monsieur	André-Mathieu Lefebvre	Conseiller
	Monsieur	Marc Poirier	Conseiller
	Madame	Sonia Paul	Conseillère
	Monsieur	Steve Millar	Conseiller
	Monsieur	Samuel Godin	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Patricia Larivière, directrice générale, fait fonction de greffière de la séance.

000 OUVERTURE DE LA SÉANCE

0-1 **Ouverture de la séance**

Sur la proposition de Steve Lefebvre, la présente séance est ouverte à 19h52.

0-2 **Adoption de l'ordre du jour**

M.B. 2026-02-04-044

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

000	**OUVERTURE DE LA SÉANCE**
0-1	Ouverture de la séance
0-2	Adoption de l'ordre du jour
100	**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
100-1	Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice 2025
100-2	Publication de l'adoption des prévisions budgétaires 2025
100-3	Adoption du programme triennal des immobilisations 2025-2026-2027
100-4	Adoption du règlement 2026-375 établissant la taxation et la tarification pour l'exercice 2026
200	**SÉCURITÉ PUBLIQUE**
300	**TRANSPORT ET COMMUNICATION**

400	**HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**
500	**SANTÉ ET BIEN ÊTRE**
600	**AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
700	**LOISIRS ET CULTURE**
800	**CORRESPONDANCE**
900	**VARIA**
1000	**PÉRIODE DE QUESTIONS**
1100	**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Adoptée à l'unanimité

100	**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

100-1 **Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice 2026**

M.B. 2026-02-04-045

Revenus par type	2025	2026
Taxes	2 253 956 $	2 378 601 $
Compensation tenant lieu de taxes	14 918 $	14 249 $
Services rendus	10 000 $	10 000 $
Transferts	932 818 $	678 874 $
Imposition de droits	46 460 $	45 500 $
Intérêts	22 000 $	13 000 $
Amendes et pénalités	2 000 $	1 000 $
Autres revenus	16 625 $	14 025 $
Appropriation du surplus	322 388 $	435 317 $
Total	**3 621 165 $**	**3 590 566 $**

Dépense par catégorie	2025	2026
Administration générale	741 274 $	800 904 $
Sécurité publique	254 838 $	269 346 $
Transport	928 532 $	915 525 $
Hygiène du milieu	460 625 $	452 498 $
Santé et Bien-être	1 375 $	16 450 $
Aménagement, urbanisme et développement	121 191 $	132 662 $
Loisirs et culture	145 984 $	151 965 $
Frais de financement	38 991 $	39 797 $
Remboursement de la dette à long terme	150 500 $	129 416 $
Activités d'investissement	777 855 $	682 000 $
Total	**3 621 165 $**	**3 590 566 $**

Il est proposé par Michel Lamoureux, et appuyé par Marc Poirier,

QUE ce Conseil adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026 telles que présentées.

Adoptée à l'unanimité

100-2 **Publication de l'adoption des prévisions budgétaires 2026**

M.B. 2026-02-04-046

CONSIDÉRANT que l'article 957 du Code municipal prévoit que le budget soit distribué ou publié dans un journal local;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par André-Mathieu Lefebvre, et proposé par Steve Millar,

QUE le conseil autorise la distribution des prévisions budgétaire à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité de Bouchette.

Adoptée à l'unanimité

100-3 **Adoption du programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028**

M.B. 2026-02-04-047

CONSIDÉRANT que le Conseil d'une municipalité doit adopter un programme triennal des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents, en conformité avec l'article 953.1 et 954 du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT que le programme triennal des immobilisations représente ce que le Conseil prévoit effectuer comme projets et dépenses pour les années 2026 à 2028;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Michel Lamoureux, et appuyé par André-Mathieu Lefebvre,

QUE ce Conseil adopte le programme triennal des immobilisations pour les années 2026 à 2028 tel que présenté par le maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Adoptée à l'unanimité

100-4 **Adoption du règlement 2026-375 établissant la taxation et la tarification pour l'exercice 2026**

M.B. 2026-02-04-048

ATTENDU que la municipalité de Bouchette doit adopter un règlement établissant la taxation et la tarification pour l'année 2026 et d'imposer les taxes en conséquence;

ATTENDU que la municipalité de Bouchette a adopté les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2026 lors de la séance extraordinaire de conseil tenue le 4 février 2026;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné par le conseiller au siège numéro 6, Samuel Godin, à la séance extraordinaire de conseil tenue le 28 janvier 2026;

ATTENDU qu'un projet de ce règlement a été présenté lors de la séance extraordinaire de conseil tenue le 28 janvier 2026;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Samuel Godin, il est résolu d'adopter le règlement 2026-375.

Note au procès-verbal : Le maire remercie la directrice générale pour son travail concernant la préparation du budget.

200	**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

300	**TRANSPORT ET COMMUNICATION**

400	**HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

500	**SANTÉ ET BIEN ÊTRE**

600	**AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

700	**LOISIRS ET CULTURE**

800	**CORRESPONDANCE**

900	**VARIA**

1000	**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Utilisation du surplus cumulé
- Emplacement de la station de lavage d'embarcation
- Vision du conseil municipal
- Contribution au Parc régional

1100	**LEVÉE DE LA SÉANCE**

1100 **Levée de la séance**

M.B. 2026-02-04-049

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de lever la présente séance à 20h20.

Adoptée à l'unanimité

Steve Lefebvre
Maire

Patricia Larivière
Directrice générale et
Greffière-trésorière